



Brasserie-caféteria du Bâtiment central de l'Université de Lausanne à la pause de midi.

Dans ce numéro

| | | |
|-------------------------------------|-----------------------|----|
| | ACTUEL | |
| Journée cantonale à Expo.02 | | 2 |
| | EMPLOI | |
| 32 postes vacants | | 8 |
| | ACTUEL | |
| Accueil des nouveaux collaborateurs | | 13 |
| | CONSEIL D'ETAT | |
| Les décisions de la quinzaine | | 14 |
| | MEMENTO | |
| Porcelaines d'hier et d'aujourd'hui | | 16 |

Nos cafétérias

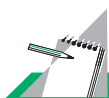
Lien est des gastronomiques, des fonctionnelles, des anonymes, des minuscules, des ténébreuses. Si chacun y recherche plus ou moins la même chose, les cafétérias accessibles aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise sont bien différentes les unes des autres, sur le plan du décor, du fonctionnement ou des prestations. Alors, pas tous égaux devant la cafétéria? On peut le dire, certains étant même privés de ce lieu de pause à proximité immédiate de leur place de travail.

Quoi qu'il en soit, les cafétérias sont généralement appréciées. Au restaurant du personnel du CHUV, le sondage effectué il y a 2 ans montrait un taux de satisfaction proche de 100%, avec un seul bémol lié à la taille des locaux. Autre indice: Le restaurant «La

Source» sert 10 à 15% d'assiettes supplémentaires chaque année. Celui de la Police cantonale a bondi, en 9 ans, de 80 assiettes servies quotidiennement à plus de 200 aujourd'hui.

Il faut dire que, dans les lieux de restauration, les gérants déploient des trésors d'imagination afin de satisfaire leurs clients. Ces habitués du «coup de feu», aux prises avec des locaux parfois peu adaptés, parviennent à organiser des semaines à thème, à renouveler les spécialités ou à organiser des grillades les beaux jours venus. Ils peuvent avoir à faire face à des afflux lors de conférences. Certains, comme dans les restaurants de la Police cantonale et du CHUV doivent assurer le service, matin, midi et soir, tous les jours de l'année.

Pages 4 à 7



PETITES ANNONCES

A donner: contre bons soins, 2 ravissants chatons tigrés (1 mâle, 1 femelle). Dès fin août 2001. Philippe Anhorn, SSP, 021/316 44 50

A vendre: Caravane ESTEREL 31, 3 places, 1988, bon état. Renseignements: 024/426 09 89 (soir), 079/344 73 77 (jour).

A louer: exceptionnelle villa mitoyenne de 5 1/2 pièces à Villars-Ste-Croix. «La villageoise» – en face de la poste Hall, séjour avec cheminée, cuisine agencée, 4 chambres à coucher, 2 salles d'eau, réduit, buanderie, garage, terrasse, jardin. Loyer: 2700 francs/mois. Disponible dès le 1er septembre 2001. Contact: Mme Laloui 021/ 316 50 33 ou 079/ 251 38 23; e-mail: claire.laloui@SG-DSAS.vd.ch

Echange: beau 4 pièces et demi à Pully avec terrasse, très bien situé, cuisine agencée, lave-linge, sèche-linge contre un 3 pièces et demi à Pully. Tél: 729 93 32, le soir.

COURS

Economie et finances publiques

Organisé par l'Université de Neuchâtel, sous la responsabilité du Prof. Milad Zarin-Nejadan, ce cours comporte 7 modules de 2 soirées chacun (17h - 20h), du 18.11.2001 au 14.2.2002. Destiné notamment aux cadres des administrations publiques et aux politiciens, il étudie les mécanismes économiques de fonctionnement du secteur public et vise une capacité d'analyse des problèmes actuels des collectivités publiques suisses.

Renseignements / Inscriptions:

Formation continue, Uni de Neuchâtel, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel
Tél. 032/718 11 20, fax 032/718 11 21,
e-mail : service.formcont@unine.ch
Site Web : www.unine.ch/foco/



Editeur: Etat de Vaud.

Rédacteur responsable: Laurent Rebeaud.

Rédaction: Joël Christin, Annika Gil, Anouk Farine, Isabel Balitzer Domon, Didier Erard, Françoise Cottet, Jacqueline Decurnex, Chantal Crettol, Catherine Lavanchy.

Ligne graphique: Fabio Favini.

Impression: Presses centrales Lausanne.

Toute correspondance est à adresser à La Gazette, place du Château 6, 1014 Lausanne.

Téléphone 021/ 316 40 50

Fax 021/ 316 40 52

E-mail La.Gazette@chancellerie.vd.ch

ACTUEL

A Yverdon-les-Bains, le Canton c

La journée cantonale vaudoise à Expo.02, le samedi 29 juin 2002, se veut festive et participative.



La présentation du programme, à Yverdon-les Bains, ce 29 juin, a donné un avant-goût de la fête... en musique.

Les journées cantonales à Expo.02 seront l'une des nombreuses occasions de découvrir la multiplicité des visages de la Suisse durant l'été 2002. Le 29 juin, ce sera le tour du canton de Vaud, qui concocte depuis près d'un an un riche programme pour cet événement à Yverdon-les-Bains. Maurice Béjart, Jean-François Bovard ou

Piano Seven, ainsi que d'autres formations et troupes, toutes originaires du canton de Vaud, seront de la partie.

Slogan pour un défi

Avec un groupe de suivi présidé par l'ancien Conseiller d'Etat Daniel Schmutz, et un chef de projet, dès septembre 2000, en la personne de Denis Alber,

Graffiti, un concours pour les élèves

La journée cantonale se veut un événement créatif et participatif. Les quelques 90'000 élèves du canton ont d'ailleurs l'occasion de ne pas rester simples consommateurs de l'Expo. Le concours «Graffiti» leur propose de mettre la main à la pâte en participant à un projet de communication par l'image.

Des plus petits jusqu'aux gymnasiens et aux élèves des écoles professionnelles, les classes auront l'occasion de réaliser des projets d'affiches pour la journée cantonale. Les inscriptions, selon 5 catégories d'âges, ont lieu par le biais des enseignants.

Sur le thème «Mythe(s) et Actualité(s)», chaque élève pourra laisser aller son imagination en utilisant la technique de son choix. Le jury sélectionnera d'abord une oeuvre par classe pour être présentée lors d'une exposition qui se tiendra à Yverdon-les-Bains du 5 au 9 décembre 2001. Le 8 décembre, 5 affiches seront primées et tirées en quadrichromie, format mondial, pour la campagne d'affichage dans tout le canton en mai-juin 2002.

Renseignements complémentaires sur le site www.dfj.vd.ch ou par téléphone au (021) 316 92 80.

le Canton de Vaud s'est dès le début engagé dans l'aventure de l'Exposition nationale. Forts du slogan «J'Y Vê» (pour Journée Yverdon Vaud événement), les organisateurs se sont lancé un défi de taille: le 13 mai 1964, la journée cantonale vaudoise avait attiré quelque 86'000 visiteurs à Vidy et au moins autant sont attendus pour l'édition 2002.

2,6 millions de budget

Le budget de la journée cantonale se monte à 2,6 millions de francs. Il est financé par un apport de 2 millions de francs, accordés par le Grand Conseil en novembre 2000, et 600'000 francs de sponsoring.

Les projets sont en cours d'élaboration, mais il est déjà possible de se faire une idée des événements prévus qui devraient séduire aussi bien esthètes et mélomanes que grand public. Un avant-programme a été dévoilé lors d'une conférence de presse à Yverdon-les-Bains, le 29 juin, exactement une année avant la journée cantonale.

18 journées cantonales

Dans le cadre de l'exposition nationale qui se déroulera du 15 mai au 20 octobre 2002, les journées cantonales, 18 au total, font partie des événements importants. Leur but est à la fois de permettre:

- aux habitants des cantons de s'identifier à Expo.02 en se l'appropriant par le biais de projets participatifs et/ou locaux
- aux artistes issus des différentes régions suisses de trouver un créneau pour présenter leurs spectacles
- aux cantons de présenter au public suisse des productions autochtones et spécialités régionales. – JC



On créera l'événement: «J'Y Vé!»

Tout un programme, sur l'arteplage et en ville!

Béjart Ballet Lausanne

Résidant depuis plus de dix ans dans notre canton, Maurice Béjart viendra présenter l'un de ses spectacles sur l'arteplage d'Yverdon-les-Bains. Une carte blanche lui est accordée, et si on ne connaît pas encore la teneur exacte du spectacle, on sait en revanche qu'une grande scène sera construite sur le «Festival site» pour les besoins de la cause, face au gradin naturel de l'une des collines du site.

2002 en fanfare

Parmi les autres intervenants artistiques de la journée cantonale figure Jean-François Bovard. On ne présente plus ce compositeur, auteur de nombreuses œuvres et entre autres d'une partie de la musique de la Fête des Vignerons 1999. Il sera là, entouré des fanfares et harmonies vaudoises, pour une création en nombre et en nuances à laquelle seront associés des musiciens de tous les âges.



Le musicien Jean-François Bovard sera de la partie.

Piano Seven & invités

Piano Seven fera résonner la patinoire avec une nouvelle création. Le thème choisi est celui de la perception par neuf musiciens de ce carrefour qu'est le canton de Vaud. François Lindemann, Olivier Rogg, Jakub Groos et quatre autres pianistes, ainsi qu'un percussionniste, des cuivres et des cors des Alpes déploieront leur talent pour le plus grand plaisir de leurs fidèles admirateurs.

Parad'Y

Des musiciens partout, c'est ce que la journée cantonale vaudoise souhaite faire entendre à travers Yverdon-les-Bains. Dès 04h02, des parades défilent, se croiseront, s'affronteront et convergeront finalement pour regagner l'arteplage et emmener avec elles le public. Parad'Y donnera ainsi le coup d'envoi de tous les événements programmés à la fois en ville et sur l'arteplage.

De toutes parts

Ils arriveront de toutes parts pour venir présenter leurs productions, spectacles, concerts et concepts à l'occasion de la journée cantonale. Tous seront originaires du canton de Vaud, ou y seront reliés, et ils participeront à l'élaboration d'une sorte de grande vitrine des arts de la scène. Tous les spectacles, libres d'accès, se dérouleront en ville d'Yverdon-les-Bains ou sur l'arteplage, et même si la programmation n'est pas encore arrêtée, chacun devrait pouvoir y trouver quelque chose à son goût.

DJ'Y Vé

Afin de compléter le tour de cadran, la nuit se prolongera sur l'arteplage, sous le Roadhouse. Après une entrée en matière mêlant musiciens classiques et musiciens issus du milieu techno-house – pour faire le lien avec les spectacles précédents – la soirée DJ'Y Vé mélangera les créateurs locaux et des artistes internationalement réputés de la trempe des Laurent Garnier ou Carl Craig.

Gaffiti

Invitation à un concours destinés aux élèves du canton pour la réalisation d'une affiche (voir ci-contre).

Par Monts & par Vaud

Bien sûr, une journée cantonale ne saurait représenter un canton sans en proposer au moins quelques spécialités. En collaboration avec le Pavillon Vaudois, J'Y Vé! lance un appel aux associations et entreprises régionales désireuses de venir se présenter dans un cadre à la fois culturel et festif, par le biais de stands dressés sur l'arteplage.

En un flot de paroles

Un verre, quelques mots enfin pour assurer la partie officielle de l'événement, sous le Roadhouse. Quelques mots aussi pour souder toutes les journées cantonales entre elles et quelques mots enfin pour relier Expo.02 à la population suisse...

Réorganisation territoriale de l'administration cantonale

Le Conseil d'Etat précise sa position concernant la décentralisation.

Le Conseil d'Etat a adopté 2 rapports relatifs à un postulat urgent du député Charles-Pascal Ghiringelli et à une interpellation du député Pierre-André Pidoux. Il y fait part de ses intentions concernant l'administration décentralisée et les projets de la Constituante. En raison notamment du changement de mode de taxation en 2003, la première mesure à entrer en vigueur concernera la réorganisation des offices d'impôts.

En se basant sur l'avancement des travaux de la Constituante, l'urgence dans le domaine des impôts, la situation économique du canton et les avis exprimés dans la consultation sur le projet MERITE (Moderniser et Réorganiser l'Implantation Territoriale de l'Etat), le Gouvernement opte pour une solution de transition douce et une modernisation progressive dans l'attente de l'adoption et de l'application de la nouvelle Constitution.

Dans l'immédiat, les 21 offices d'impôts sont maintenus. Etant donné les contraintes liées notamment au passage à la taxation postnumerando en 2003, 5 à 7 d'entre eux deviendront des centres de compétences où seront traités les cas et impôts spéciaux.

Les offices de poursuites et faillites (OPF) ne sont pas immédiatement concernés par une réorganisation. En réponse au désir exprimé lors de la consultation sur MERITE de disposer d'un OPF dans chaque district, une nouvelle étude a été initiée et un avant-projet de loi devrait être déposé cette année encore.

Pour le Registre foncier, des regroupements ponctuels devraient pouvoir être opérés ces prochaines années, en cohérence avec le projet constitutionnel de redécoupage des districts (8 à 12). Le Registre du commerce sera articulé autour de la Direction cantonale de Moudon, avec au moins une antenne dans chaque district actuel.

Le Gouvernement soutient encore le projet de la Constituante d'apporter une plus grande visibilité de l'Etat grâce à la présence de «Maisons de l'Etat» dans chaque district. Il souligne que la plus grande proximité souhaitée pourrait être renforcée par l'accès aux prestations via Internet (cyberadministration), dans des offices polyvalents (guichets universels), voire grâce à une centrale téléphonique. La consultation générale sur le projet constitutionnel permettra une prise de position sur la répartition des autres services. – com



Le petit noir, la drogue du fonctionnaire

Combien de machines à café se cachent dans les méandres des couloirs, dans les recoins des bureaux, trônant sur les comptoirs des cafétérias et se dissimulant même dans des placards (*voir encadré p.7*) de l'administration cantonale? Impossible à dénombrer parce que devenues invisibles à force d'être partout. Omniprésentes, elles distillent avec régularité et célérité le délicat petit breuvage dont est si friande la majorité des employés de l'Etat. À toute heure, il n'y a pas d'heure pour se donner le petit coup de fouet nécessaire à la poursuite de la vaste tâche de l'administration.

Les gérants et responsables des cafétérias ne peuvent que se louer de cet engouement puisqu'il génère de substantiels petits bénéfices et permet même à certaines petites cafétérias, à l'instar de celles du Service du personnel, rue Caroline, et du Service de la santé publique, rue Cité-Devant, de partiellement s'autofinancer. Le prix de la tasse varie en fonction de la prestation: les capsules que l'on tire soi-même se négocient entre 50 et 70 centimes tandis que les cafés servis par une machine traditionnelle coûtent entre 1,40 franc et 1,60 franc. La différence de prix ne semble pas réfréner les ardeurs des buveurs de cafés, ni les arguments de santé d'ailleurs, puisque par exemple au restaurant du personnel du CHUV, où le café coûte 1,50 franc, près de 8500 tasses sont vendues par semaine, soit 60 kilos du précieux or noir.



Véritable reine des bureaux, la machine à café sait se montrer humble et ne se satisfaire que d'un coin de table.

Aucune cafet' ne ressemble à une autre...

Lumineuse, pastorale, intime, hygiénique, décatie, gastronomique, chic, pratique ou minimaliste... Le seul adjectif qui ne convienne pas à nos cafétérias est celui d'uniformité.

Au loin ronronne un tracteur alors que paissent dans le champ voisin quelques vaches alanguies. Le gravier crisse sous les pieds tandis que le soleil matinal réchauffe agréablement la terrasse. Effluves de café et odeurs de croissants chauds se glissent hors de la vieille ferme rénovée il y a 5 ans. Décor bucolique pour une cafétéria de charme, «La Source», nichée dans les verts vallons d'Epalinges. Ses heureux clients en sont notamment les employés de la division environnement du Service de l'environnement et de l'énergie, ceux du Laboratoire du Service des eaux, sols et assainissement et ceux du Laboratoire cantonal, contrôle des denrées alimentaires.

Mieux qu'au resto

«C'est encore mieux qu'au restaurant, la nourriture est délicieuse et on est au vert. C'est l'endroit idéal pour travailler», soupire d'aise une cliente.

Changement de tableau avec la petite cafétéria du Département de la formation et de la jeunesse, rue de la

voiture de police (l'Hôtel de Police est juste en face). Passagères notes d'humour, deux paires de gambettes défilent au-dessus des têtes des clients attablés.

Deux exemples et autant de variations sur le thème: aucune des cafétérias visitées ne ressemble à une autre. Quel que soit leur aspect, toutes les cafet' finissent cependant par s'attacher la fidélité de leurs clients. Si ce n'est la qualité de la nourriture ou la beauté du cadre, la force de l'habitude, la proximité, les retrouvailles avec des collègues, la présence amicale de la gérante constituent autant de facteurs décisifs.

Et nous alors?

Après une rapide visite d'une quinzaine de cafétérias et autres restaurants à l'usage des fonctionnaires de Lausanne et de ses environs, un constat s'impose: certains d'entre nous sont

Barre. Deux étroits soupiraux donnant sur de sombres escaliers filtrent la lumière avec parcimonie lumière tandis que résonne au-dehors, lugubre, la sirène d'une



Cédric Recordon et Loïc Ryser gâtent leurs clients, à La Source.



Cafétéria du DFI, à la rue de la Barre.



Nombreuses tables chez Albert Gendre, au BAP.



Alain Vuistiner, dans la cafétéria self-service du SSP, au DSAS.



Au DSE, le sourire de Janine Olivares accueille les clients.



Café et presse du jour, chacun se sert lui-même au SCRIS.

plus gâtés que d'autres. Quelques-uns se plaignent carrément d'être les oubliés de la fonction publique. Ainsi, les quelque 80 collaborateurs du Département des institutions et relations extérieures qui travaillent à la Cité ne disposent même pas d'une salle de repos dotée de l'indispensable machine à café et du très serviable micro-onde. Les coins de tables, les sandwiches faits maison et les machines à café dispersées dans les couloirs leur servent pour l'instant de seuls réfectoires. A moins de sortir casser la croûte en ville. D'autres collaborateurs de l'administration, plus nombreux encore, qui travaillent également dans le quartier de la Cité, bénéficient d'une petite cafétéria. Ils peuvent s'y réchauffer une assiette emportée de chez eux mais ne doivent pas compter sur une offre de mets préparés, à l'exception de quelques encas froids.

Combien ça coûte?

«Ce n'est pas juste, nous devons payer environ 20 francs par repas de midi en allant manger en ville, alors que ceux qui vont au BAP ou au restaurant du CHUV, reçoivent un menu complet pour moins de 10 francs», se plaint une des lésées. D'ailleurs nombre de «laisés-pour-compte» n'hésitent pas à prendre le bus ou la voiture pour aller de temps à autre goûter aux bons petits plats mitonnés par Gérard Poitou et son équipe, au restaurant de la Police cantonale. Ils y trouvent notamment un choix de trois menus dont les prix oscillent entre 7,60 et 9,70 francs.

«Nous veillons à ne jamais servir un même plat avant un laps de trois-quatre mois», explique Gérard Poitou, gérant pour le compte de la société de restauration DSR. Toutefois, il précise pouvoir offrir un aussi bon rapport qualité prix parce que les menus du jour sont partiel-

Clope et café inséparables?



Le Centre d'information pour la prévention du tabagisme, la CIPRET, l'avait déjà signalé dans le cadre de son enquête menée il y a un an au Service des automobiles de la Blécherette: la cohabitation entre les accros de la cigarette et les abstinents peut être sensiblement améliorée sur leur place de travail en appliquant quelques mesures comme créer des espaces fumeurs clairement signalés, supprimer les cendriers partout ailleurs, cloisonner et ventiler les locaux. Toutefois, le désagrément ressenti par le non-fumeur vis-à-vis du tabagisme passif ainsi que l'exposition à la fumée qu'il subit demeurent plus difficiles à atténuer à la cafétéria. D'une part, parce que si un bâtiment ou un service est déclarée «sans fumée», la cafétéria devient de facto une zone fumeurs. Car pour nombre d'adeptes de la clope, déguster un bon café ne peut se faire qu'en tirant de voluptueuses volutes de sa cigarettes. D'autre part, parce que les systèmes de ventilation, la taille des locaux ou les cloisonnements ne se prêtent souvent pas à la protection des non-fumeurs.

Le programme «Un Etat sans fumée mais pas sans fumeurs» enjoint toutefois les responsables des cafétérias à prendre des mesures et ainsi, à l'instar des petites cafétérias du Service de la santé publique, à la rue Cité-Devant, et du Service de la formation et de la jeunesse, à la rue de la Barre, des plages horaires sans fumée ont été introduites entre 8h30 et 9h15 et entre 12h et 13h. Dans les plus grandes cafétérias, des zones non-fumeurs ont été aménagées ou sont en voie de l'être.



Baptisé «Point DEC»



Pierre-Alain Grandjean essaie son prix, en compagnie de Jacqueline Maurer-Mayor.

Finis les petits réchauds personnels, les cuisines «sauvages» et les réfrigérateurs disséminés! La Cafétéria du DEC s'est ouverte le 1er janvier 2001 et permet dérivant aux collaborateurs de se retrouver ou d'apprendre à se connaître en toute convivialité. La fée des lieux s'appelle Isabel Barral. Non contente de servir cafés, thés et Coca, elle apporte également salades et petits mets divers.

Restait à trouver un nom à ce lieu de détente. Un concours a ainsi été organisé, auquel plus de 70 collaborateurs ont participé, proposant 90 appellations. Le baptême s'est déroulé le 14 mai et c'est Pierre-Alain Grandjean, collaborateur à l'Instance juridique du chômage du Service de l'emploi, qui a remporté le 1er prix avec le nom «Point Dec». Et qui a reçu la trocette fort convoitée par les autres concurrents.

Autres noms récompensés par des bouteilles de vin: «Chez Jaja» – appellation convenant très bien à notre actuelle direction départementale – «Au p'tit rond de cuir», «Le Popu», «Economia», «La Terrasse» et «Fenêtre sur cour». Sans oublier «le DEC...ouvert», où toute allusion à des déficits cantonaux procéderait de la pire mauvaise foi!

Une Cafétéria a été créée en 1999 à la Caisse publique cantonale d'assurance-chômage, dont les locaux ne se trouvent pas dans l'immeuble du DEC. Un groupe de travail a choisi de la décorer sur le thème de la mer: un navire et une fresque murale y représente la baie de Rio. Tout simplement. Alors que, pour Point Dec, les collaborateurs ont opté pour un paysage calme et verdoyant qui transparaît d'une fenêtre en trompe-l'oeil. – FC

lement subventionnés. Ceux du restaurant du CHUV qui proposent trois menus entre 7,30 et 7,80 francs, le sont également. Ce n'est par contre pas le cas chez Cédric Recordon, gérant de «La Source» pour le compte de la société de restauration EUREST. A Epalinges, le chef ne peut se permettre d'offrir ses deux plats du jour à moins de 8,90 francs et 10,30 francs s'il veut tenir son budget tout en satisfaisant les désirs de sa clientèle. Ce prix reste toutefois relativement modeste. Cela s'explique par le fait que la location des locaux et l'électricité n'incombent pas à la charge du gé-

rant. Le principe est le même chez Albert Gendre, gérant du restaurant du BAP depuis 15 ans. Le maître des lieux tourne sans subsides en offrant deux plats du jour entre 10 et 11,50 francs grâce au fait que l'Etat prend en charge la note d'électricité, des réparations et du gros matériel (cuisine).

Libre service

Si le fonctionnement (gérance, sous-traitance) et le mode de financement (subventionnement direct ou indirect) des restaurants varient de l'un à l'autre, il en va de même pour les petites cafétérias. Certaines d'entre elles sont à la limite



Une nouvelle décoration depuis 4 ans à la c...

de l'autogestion à l'exemple de celles du Service du personnel, rue Caroline, et du Service de la santé publique, rue Cité-Devant. Toutes

La recette des Infrastructures

Datant de 1977 mais rénovée il y a quatre ans, la cafétéria du DINF compte une septantaine de places assises. Située dans l'aile Est du bâtiment de la Place de la Riponne à Lausanne (Rue de l'Université 3/5), elle offre une atmosphère des plus lumineuses avec une paroi entière trouée de six larges fenêtres. Décorée dans des tons très clairs avec ses chaises turquoises, roses et blanches, de grande tables rondes y favorisent les rencontres et les discussions.

«Monsieur Biéler vient toutes les semaines, c'est un très bon client», raconte Monique Comin, la gérante de la cafétéria du DINF. D'origine franco-comtoise, avec une petite pointe d'accent qui lui est restée malgré 34 ans passés en Suisse, Monique Comin a repris la gestion des lieux il y a deux ans. C'est un endroit qui marche un petit mieux en hiver, explique-t-elle, car l'été, la concurrence de l'extérieur se fait plus sentir, sans parler des vacances. A condition de s'avan-

noncer à l'avance, les fonctionnaires du DINF peuvent se restaurer à midi, mais il n'y a pas de carte. Au gré des saisons... et de ses envies, c'est en effet la tenancière qui va faire son marché et se met aux fourneaux. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'elle fasse mijoter certains plats à l'avance chez elle.

Entre 2 et 12 repas sont servis chaque midi. Un des hits culinaires: des pommes de terre nouvelles non pelées avec du jambon ou du saucisson accompagnés d'une sauce maison. «C'est un plat que l'on me demande souvent de refaire. Une fois, Madame Jeanprêtre et Monsieur

Biéler qui mangeaient ici m'ont même demandé la recette!»

Privatisée, la cafétéria bénéficie d'un budget d'exploitation d'environ 5000 francs par année. Deux employées à temps partiel (50 à 70% selon les besoins) travaillent au côté de Monique Comin. Ouverte théoriquement de 8h30 à 10h30, de 11h45 à 13h30 et de 15h00 à 16h30, elle l'est pratiquement quasiment en permanence pendant les heures de bureaux. Le café y coûte 1,80 franc et le croissant 1,10.

François Huguenot



Alida Gloor (à gauche) prête main forte à Monique Comin.





FRANÇOIS HUGUENET

4 ans à la cafet' du DINF.

deux fonctionnent sur la base de la confiance et de la responsabilisation de leurs utilisateurs. Un local mis à disposition est meublé et

équipé d'une petite cuisine (machine à café, micro-onde, lave-vaisselle, frigo, voire distributeur de boissons et snacks). Libre à chacun de l'utiliser à sa convenance et de le maintenir en l'état. Alain Vuistiner veille, parallèlement à sa charge d'intendance au Service de la santé publique, au bon approvisionnement de la cafétéria du Service. Il explique que le fonctionnement de la cafet' est couvert par les bénéfices dégagés par la vente des capsules de café et par ceux du distributeur.

Patrone des lieux

Dans la cafétéria de la rue de la Barre, au DFJ, comme

dans celle du DSE, place du Château, on a préféré garder le petit supplément d'âme que représente une patronne des lieux. Celle-ci préside aux rituels des pauses-café, et tant pis si cela implique un horaire d'ouverture et de présence restreint ou un renchérissement du café par rapport à celui que l'utilisateur tire lui-même (1,50 franc contre 50 centimes en moyenne). Que seraient-ce en effet ces deux cafétérias sans la personnalité d'Antoinette Urech et la présence aussi souriante que serviable de Janine Olivares, derrière son comptoir depuis plus de 11 ans?

Annika Gil

1600 repas à l'UNIL

L'Université est un cas particulier... même quand il s'agit d'autres nourritures que celles de l'esprit. Ses quelque 2600 collaborateurs, s'ils n'ont pas créé leur coin café dans leur Institut, doivent partager les cafétérias officielles avec près de 10'000 étudiants, ainsi que les hôtes de la Bibliothèque cantonale et universitaire notamment. Pour nourrir son petit monde, l'UNIL dispose d'un réfectoire et de 4 grandes cafétérias situées dans le Bâtiment central, les 2 Bâtiments des facultés des sciences humaines, le Collège propédeutique et le Bâtiment de chimie. L'offre varie, du menu complet à 8 francs 50 au buffet de salades payées au poids, en passant par l'assiette simple à 6 francs 50, sans oublier les pâtisseries, ramequins et autres kebabs. Jean-Paul Dépraz, directeur administratif, estime à quelque 1600 par jour le nombre de repas servis «strictement dits».

Equilibre diététique

La bonne définition du «repas», justement, l'UNIL y veille. Elle partage avec l'EPFL un Comité de surveillance des restaurants universitaires lausannois qui donne le ton tant à l'équilibre diététique des assiettes qu'à la gamme des prix. Le Comité peut imposer ses vues dans la mesure où locaux, mobilier, gros matériel, nettoyages et énergies sont mis gracieusement à disposition des gérants des cafétérias, Giovanna et Aldo Panigas. Ces derniers quittent aujourd'hui leurs fourneaux pour une retraite après plus de 30 ans à l'UNIL. Nino Cananiello, actuel gérant du restaurant de Dorigny, reprendra le flambeau.

Joël Christin



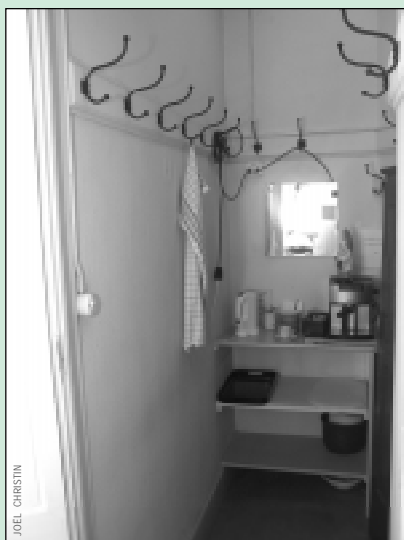
UNIL-CON / SILVANO PRADA

La Brasserie du Bâtiment central de l'UNIL, sa terrasse et son buffet de salades.

Le placard à Finances

Selon la sagesse populaire, il suffit d'observer un chien pour deviner le caractère de son maître. Il ne paraît pas exagéré d'affirmer que la «cafétéria» du secrétariat général du Département des finances joue le même rôle. Mieux que de longs discours, elle révèle l'âme du département.

En fait de cafétéria, le secrétariat général ne possède qu'un placard, si exigü que deux personnes ne peuvent s'y tenir ensemble. Au fond trône la machine à café. Un verre accueille le tribut versé pour les consommations: septante centimes la capsule. Cinquante centimes pour le prix d'achat, vingt centimes pour le sucre, la crème et la poudre destinée à laver les tasses. La machine elle-même est amortie depuis belle lurette, précise-t-on. Incroyable libéralité: le consommateur ne paye



JOËL CHRISTIN

pas l'eau. Derrière la machine, une feuille de papier. Y figure la liste des cafés offerts aux visiteurs.

Que révèle ce placard du Département qui l'abrite? Rigueur de gestion, transparence des coûts, économies de moyens, efficacité dans la perception, méfiance à l'égard de vaines superfluités, mais nullement de la tristesse.

Une touche malicieuse égaye en effet l'austère placard. Un nain de jardin départemental a récemment

fait son apparition. Il reçut aussitôt le surnom de «nain baladeur» en raison de sa pension à apparaître dans les lieux les plus incongrus du secrétariat général. Il contemple une manifestation de fonctionnaires du haut d'une fenêtre, médite dans un tiroir, se niche dans une bibliothèque en poussant quelques bulletins du Grand Conseil. Méditatif, il y écoute le ronronnement des ordinateurs et le chant de claviers; cabotin, il se faufile dans le bureau de Charles Favre lors d'une interview dans le but de passer à la télévision.

Toutefois, le nain se plaît particulièrement dans le placard à cafétéria. De cet observatoire, il épie la faune qui vient s'y abreuver. Une énigmatique présence. Elle démontre que l'âme profonde d'un secrétariat général ne s'avère pas si facile à percer.

Justin Favrod

Bulletin des postes vacants

Les postes présentés dans ces pages sont réservés aux collaborateurs de l'administration cantonale vaudoise
Ils sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes

DEC Département de l'économie

Conseiller/ère en personnel au Secrétariat général 50%

Mission: rattaché-e à l'unité ressources humaines départementale et en appui aux services et au chef de département, seconder le responsable dans les domaines suivants: recrutement et mobilité interne (analyse des profils de poste, annonces de postes vacants, analyse des dossiers, conduite d'entretiens, finalisation des engagements et accueil des nouveaux collaborateurs). Conduite de projets RH (participation à des groupes de travail, responsabilité de la conduite de certains projets internes ou transversaux). Gestion des apprentis (recensement des places vacantes, coordination de l'engagement des apprentis-e-s du département, promotion de la nouvelle politique, accueil et suivi). Formation continue (identification des besoins internes de formation, suivi des plans individuels de formation, participation aux séances de travail avec les organismes de formation).

Profil: formation universitaire ou brevet fédéral de spécialiste en gestion du personnel. Expérience de quelques années dans les ressources humaines. Connaissance de l'Administration un atout. Facilité de contact et résistance au stress. Aisance dans les tâches de coordination et dans l'analyse et la synthèse de dossiers. Bonne connaissance des outils informatiques standards. Intérêt marqué pour les institutions et le service public.

Renseignements: M. Marc Bonzoms, 021/316.62.78.

Adresse: réf. 2929, Service du personnel, BRM, M. Didier Gasser, Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Assistant-e ressources humaines au Secrétariat général 70 à 100%

Mission: rattaché-e à l'unité ressources humaines départementale et en appui aux services et au chef de département, responsabilité du secrétariat de cette unité. Principalement, tâches liées à: correspondance de l'unité; mutations du Secrétariat général et des autres services comme répondant-e du Département auprès du Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV); suivi administratif des projets RH (entretiens d'appréciation par exemple); logistique des recrutements et des autres processus RH; gestion du temps (Mobatime); préparation des dossiers liés aux modifications d'organisation dans les services; suivi des effectifs sous forme de tableaux de bord (cl. 15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Expérience dans le domaine RH. Facilité de contact, sens du «client», outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Access), excellente rédaction.

Renseignements: M. Marc Bonzoms, 021/316.62.78.

Adresse: réf. 2930, Service du personnel, BRM, M. Didier Gasser, Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Employé-e principal-e d'administration auprès du Service de l'économie et du tourisme 50%

Mission: en petite équipe, gérer le secrétariat " pôles de développement " et participer aux travaux administratifs des organes chargés de la mise en œuvre d'une politique qui combine le développement économique et l'aménagement du territoire. Participer à l'amélioration du système d'exploitation de données ainsi que de la communication d'informations auprès des destinataires de la politique des pôles de développement économique (communes, associations régionales, députés, entreprises) (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise de Word, Excel, PowerPoint, Lotus Notes et Internet. Esprit d'initiative, sens de l'organisation et des responsabilités. Aptitude à la rédaction et à la prise de procès-verbaux. Travail autonome.

Renseignements: M. Roland Hayez, 021/316.60.08.

Adresse: réf. 2910, Service de l'économie et du tourisme, Rue Caroline 11 - 1014 Lausanne.

DFIN Département des finances

Adjoint-e B (responsable RH) au Secrétariat général 100%

Mission: préparation et participation à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le personnel et des accords particuliers. Soutien des chef-fe-s de service dans l'examen de leur structure et la mise à jour de leur décision d'organisation. Conseils à la hiérarchie dans les processus de recrutement, de transfert de personnes, de dissolution des rapports de travail, et établissement des plans de relève. Conseils et formation de la hiérarchie à la conduite de l'entretien d'appréciation. Analyse des besoins de formation et conseils aux responsables dans l'élaboration des plans individuels ou collectifs de formation. Mise en œuvre de la direction par objectifs et des entretiens d'appréciation pour les cadres du département et pour le Secrétariat Général, et de la structure départementale de suivi des apprentis (cl. 27-30).

Profil: titre universitaire et pratique de 8 ans environ dès son obtention. Assume des responsabilités importantes. Brevet fédéral de spécialiste en gestion du personnel; licence universitaire, de préférence en psychologie du travail, en psycho-sociologie, en économie d'entreprise ou en droit. Pratique de 3 ans dans une fonction personnel. Droit du travail, assurances sociales, communication et négociation, organisation du travail. Esprit d'équipe, sens de l'écoute, esprit d'entreprise.

Renseignements: Mme Isabelle Salomé, 021/316.20.05.

Adresse: réf. 2925, Service du personnel - BRM, M. Didier Gasser, Caroline 4, 1014 Lausanne

Premier/ère contrôleur/euse d'impôt chef-fe de groupe pour l'Office d'impôt du district de Morges 100%

Mission: conduire et superviser un groupe de taxateurs/trices, veiller à l'application des directives et surveiller l'avancement des travaux afin de garantir le respect des délais. Veiller au développement des compétences et aptitudes des taxateurs/trices du groupe, les soutenir dans leurs tâches et assurer la formation des nouveaux collaborateurs et collaboratrices. Contrôler les déclarations d'impôt des personnes physiques et effectuer les taxations en appliquant les dispositions en vigueur (AVS, Impôt anticipé, Impôt fédéral direct, Impôt cantonal et communal). Traiter les impositions uniques et distinctes (prestation en capital, bénéfice en capital et excédent de liquidation des sociétés immobilières). Analyser et traiter les réclamations en première instance (réponse sur réclamation, proposition de règlement, auditions des contribuables, préparation des dossiers pour l'envoi à l'ACI). Assurer des relations de qualité avec les contribuables et les renseigner au guichet, par téléphone ou par écrit (cl. 23-26).

Profil: pratique de 3 ans en règle générale en qualité de contrôleur d'impôt A/premier contrôleur d'impôt B. Dirige un groupe de contrôleurs d'impôt. Maîtrise de la fiscalité et de la comptabilité. Qualités de formateur/trice et aptitude à conduire un groupe de collaborateurs/trices. Sens de l'organisation et de la communication. Entregent et capacité d'écoute. Esprit d'équipe développé et aptitude à gérer des situations conflictuelles entre contribuables et collaborateurs/trices. Résistance au stress, sens du service et aisance avec l'informatique standard.

Renseignements: M. Jean-François Pingoud, 021/803.93.48.

Adresse: réf. 2919, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8 - 1018 Lausanne.

Inspecteur/trice fiscal-e B ou A (fiscaliste Personnes Morales) pour l'Administration cantonale des impôts, division taxation, Section technique Personnes Morales 100%

Mission: gérer des dossiers PM présentant des problèmes fiscaux complexes sur demande de l'office d'impôt des personnes morales ou du contribuable et de son mandataire. Élaborer les propositions de règlement en deuxième instance concernant les réclamations déposées par les personnes morales et

préparer les décisions sur réclamation. Participer aux entretiens sollicités par des contribuables PM et leurs mandataires dans le cadre de problèmes spécifiques (anticipation du traitement fiscal relatif à des opérations particulières). Collaborer avec les autres sections de l'ACI et participer à des groupes de travail internes ou externes concernant le domaine des PM.

Profil: sens de l'organisation, flexibilité et aptitude à travailler de manière autonome à l'intérieur d'un team. Précision, sens de la communication, entregent, esprit d'analyse et de synthèse. Maîtrise des outils informatiques courants, aisance rédactionnelle et sens de la qualité de service. Pratique de 3 ans au moins dans le domaine de la fiscalité.

Renseignements: M. Thierry Drouhet, 021/316.20.55.

Adresse: réf. 2920, Administration cantonale des impôts, M. Bruno Franco, Av. Jomini 8 - 1018 Lausanne.

Employé-e de bureau qualifié-e pour la Commission d'impôt et de recette de Lausanne-District 50%

Mission: travaux administratifs et de saisie; suppléance téléphonique (cl. 8-11).

Profil: CFC de bureau ou titre jugé équivalent. Dynamisme, autonomie, précision, initiative. Travail en équipe.

Renseignements: Mme Brigitte Panchaud, tél. 021/316 24 01.

Adresse: réf. 2709, Administration cantonale des impôts, Mme Brigitte Panchaud, Av. Jomini 8, 1018 Lausanne 18.

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Directeur/trice d'établissement secondaire supérieur - Gymnase Auguste Piccard 100%

Mission: direction d'un établissement secondaire supérieur (cl. selon statut).

Profil: licence ès lettres, ès sciences ou de l'Ecole des hautes études commerciales de l'Université de Lausanne, reconnues pour l'enseignement, ou attestation d'équivalence de titres délivrée par le département, et brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Expérience ou bonne connaissance de l'enseignement gymnasial (aspects pédagogiques et organisationnels). Intérêt et compétence pour la gestion des ressources humaines et la gestion en général.

Renseignements: M. Philippe Lavanchy, 021/316.34.00, ou M. Alain Zuber, 021/619.17.17.

Adresse: réf. 2898, Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, Rue Couvaloup 13 - 1014 Lausanne.

Maître-esse d'enseignement professionnel supérieur (branches scientifiques et techniques) pour la Haute Ecole de Gestion du canton de Vaud 50%

Mission: enseignement de la comptabilité et de la finance d'entreprise. Participation à des projets de recherche et développement et/ou à des mandats (cl. 30-32 + 3%).

Profil: titre universitaire, titre jugé équivalent ou inscription au REG A. Avoir occupé un poste important dans l'industrie ou enseigné pendant 6 ans environ dans un établissement secondaire supérieur. Spécialiste dans plusieurs des domaines suivants: comptabilité financière; comptabilité de gestion; finance d'entreprise; consolidation; très bonnes connaissances des logiciels de comptabilité.

Renseignements: M. Vincent Dousse, 021/316.55.61 ou 316.55.55.

Adresse: réf. 2900, Haute Ecole de Gestion du canton de Vaud, av. Collonges 2 - 1004 Lausanne.

Spécialiste bureautique C pour le Centre informatique de l'UNIL 50%

Mission: responsabilité du soutien aux utilisateurs des services Internetunil (services informatiques centraux pour les étudiants) en collaboration avec le helpdesk du Centre informatique. Entretien la section du serveur Web du Centre informatique dédiée aux services aux étudiants. Organise et donne des présentations destinées aux nouveaux étudiants. Gère et développe le parc des bornes Internet (Situnil). Participe au développement des services destinés aux étudiants. Participe aux séances de coordination internes du Centre informatique. Maintient et développe une compétence technique par une formation personnelle (cl. 20-24). Profil: titre universitaire, diplôme ETS, brevet fédéral d'analyste programmeur avec pratique de 2 ans environ, CFC jugé utile à la fonction et pratique de 6 ans environ dans l'informatique, dont 2 comme formateur/trice, ou titre jugé équivalent.

Exigé: compétences techniques en micro-informatique Macintosh (matériel et logiciel). Bonnes connaissances de la micro-informatique PC. Excellente connaissance des services Internet. Compétences dans la gestion de projet. Aptitude à communiquer. Autonomie d'action. Rigueur dans la tenue des dossiers. Sens du service.

Renseignements: M. Jacques Guélat, 021/692.22.00.

Adresse: réf. 2918, Bureau de gestion du personnel de l'Université, BRA - 1015 Lausanne.

Assistant-e HEV auprès de l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud à Yverdon-les-Bains 100%

Mission: assistance aux étudiant-es durant les laboratoires d'informatique. Responsabilité de projets internes (mise en œuvre de logiciels, notices). Participation à des projets externes (recherche appliquée, mandats) (cl.19-23).

Profil: diplôme d'ingénieur EPF/ETS ou HES.

Renseignements: Mme G. Gaud, 024/423.22.06.

Adresse: réf. 2899, Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud, Bureau du Personnel, Rte de Cheseaux 1 - 1400 Yverdon.

Bibliothécaire B au Gymnase de Nyon 100%

Mission: responsabilité et gestion de la bibliothèque scolaire: acquisitions, catalogage, indexation CDU + matières, gestion des périodiques et du prêt, formation des usagers et renseignements, mise à jour du site internet (cl. 14-17).

Profil: diplôme d'une école de bibliothécaires ou titre jugé équivalent. Ou pratique de 3 ans environ en qualité de premier/ère assistant-e de bibliothèque avec des responsabilités relevant d'un bibliothécaire diplômé. Diplôme de bibliothécaire BBS ou ESID ou formation jugée équivalente. Maîtrise des outils informatiques. La connaissance du logiciel BiblioMaker serait un atout. Facilité de contact, autonomie, autorité pour maintenir le silence en bibliothèque. Précision dans le travail et bonne organisation. Grande disponibilité.

Renseignements: Mme Josie Clerc, 022/361.24.37.

Adresse: réf. 2912, Gymnase de Nyon, Rue de Divonne 8, CP 2214 - 1260 Nyon.

Ouvrier/ère qualifié-e à l'Ecole Technique - Ecole des Métiers de Lausanne 100%

Mission: entretien des immeubles, installations techniques et réparations diverses (cl. 10-12).

Profil: CFC d'au moins 3 ans, titre jugé équivalent ou CFC d'un an et demi ou deux ans et pratique de 5 ans environ. CFC dans le domaine du bâtiment, de préférence métallurgie ou sanitaire. Personne ouverte, dynamique et aimant le contact avec les jeunes. Age souhaité: 25-40 ans.

Renseignements: M. Gilbert Locher, 021/316.77.14.

Adresse: réf. 2913, Ecole Technique - Ecole des Métiers de Lausanne, M. Robert Besançon, Rue Sébeillon 12 - 1004 Lausanne.

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Conseiller/ère en personnel au Secrétariat général 100%

Mission: rattaché-e à l'unité ressources humaines départementale et en appui aux services et au chef de département, seconder le responsable dans les domaines suivants: recrutement et mobilité interne (analyse des profils de poste, annonces de postes vacants, analyse des dossiers, conduite d'entretiens, finalisation des engagements et accueil des nouveaux collaborateurs). Conduite de projets RH (participation à des groupes de travail, responsabilité de la conduite de certains projets internes ou transversaux). Gestion des apprentis (recensement des places vacantes, coordination de l'engagement des apprenti-es du département, promotion de la nouvelle politique, accueil et suivi). Formation continue (identification des besoins internes de formation, suivi des plans individuels de formation, participation aux séances de travail avec les organismes de formation).

Profil: formation universitaire ou brevet fédéral de spécialiste en gestion du personnel. Expérience de quelques années dans les ressources humaines. Connaissance de l'Administration un atout. Facilité de contact et résistance au stress. Aisance dans les tâches de coordination et dans l'analyse et la synthèse de dossiers. Bonne connaissance des outils informatiques standards. Intérêt marqué pour les institutions et le service public.

Renseignements: M. Nicolas Saillen, 021/316.45.30.

Adresse: réf. 2927, Service du personnel, BRM, M. Didier Gasser, Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Assistant-e ressources humaines au Secrétariat général

80%

Mission: rattaché-e à l'unité ressources humaines départementale et en appui aux services et au chef de département, responsabilité du secrétariat de cette unité. Principalement, tâches liées à: correspondance de l'unité; mutations du Secrétariat général et des autres services comme répondeur-e du Département auprès du Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV); suivi administratif des projets RH (entretiens d'appréciation par exemple); logistique des recrutements et des autres processus RH; gestion du temps (Mobotime); préparation des dossiers liés aux modifications d'organisation dans les services; suivi des effectifs sous forme de tableaux de bord (cl. 15-18).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue tous travaux administratifs exigeant de l'initiative et de l'indépendance sur la base d'instructions générales. Expérience dans le domaine RH. Facilité de contact, sens du «client», outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, Access), excellente rédaction.

Renseignements: M. Nicolas Saillen, 021/316.45.30.

Adresse: réf. 2928, Service du personnel, BRM, M. Didier Gasser, Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Officier/ère de l'état civil de Sainte-Croix

50%

Mission: exercer de manière autonome les tâches de l'état civil. Tenir les registres spéciaux et les registres des familles. Célébrer les mariages. Etablir les extraits et les communications (rémunération par émoluments).

Profil: CFC ou titre jugé équivalent. Etre majeur-e, laïque, de nationalité suisse. Connaissances pratiques dans le domaine de l'état civil, en dactylographie et informatique. Disponibilité et précision. Contacts aisés avec le public. Dispositions pour célébrer les mariages. Poste convenant à un-e suppléant-e de l'état civil déjà en fonction ou à une personne disponible pour la formation. Domicile si possible à Sainte-Croix.

Renseignements: Mme Ruth Cornu, 024/454.15.22.

Adresse: réf. 2911, Préfecture du district de Grandson, Place du Château 1 - 1422 Grandson.

Secrétaire-rédacteur/trice au Grand Conseil

40 à 100%

Mission: sur la base de l'enregistrement des séances du Grand Conseil, saisie et rédaction des interventions des député-e-s et des conseiller/ère-s d'Etat.

Profil: niveau baccalauréat littéraire ou équivalent. Dactylographie professionnelle. Expérience rédactionnelle. Connaissance développée de Word. Maîtrise de la langue française. Intérêt pour les affaires publiques et bonne culture générale. Aptitude à travailler de manière autonome et précise.

Renseignements: Mme Marianne Brélaz, 021/316.40.14.

Adresse: réf. 2914, Mme Marianne Brélaz, Secrétaire générale du Grand Conseil, Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration pour la Préfecture de Grandson

50%

Mission: saisie de prononcés, travaux administratifs, saisie et rédaction de procès-verbaux (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Orthographe sûre, pratique de l'informatique. Bon contact avec le public.

Renseignements: Mme Jacqueline Verly ou M. René Perdrix, 024/445.21.62.

Adresse: réf. 2916, M. René Perdrix, Préfet du district de Grandson, Place du Château 2 - 1422 Grandson.

Employé-e d'administration pour la Préfecture de Vevey

30%

Mission: rédaction des prononcés préfectoraux sans citation. Soutien aux collaborateurs administratifs (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Bureautique, connaissance du fonctionnement de l'Administration cantonale.

Renseignements: M. Robert Pigueron, 021/923.16.15.

Adresse: réf. 2909, Préfecture de Vevey, M. Robert Pigueron, Rue du Simplon 22 - 1800 Vevey.

DINF

Département des infrastructures

Cantonnier/ère des routes cantonales pour le Voyer du 3e arrondissement à Aigle

100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons. Assurer le service hivernal (horaires irréguliers). Entretien des chaussées et de leurs annexes. Surveillance du domaine public (cl. 8-10).

Profil: Age minimal 20 ans. Pratique de 4 ans souhaitée. Apte à travailler à l'extérieur seule ou en équipe. Bonne santé, sens des responsabilités et esprit d'initiative. Domicile imposé: Huémoz-Chesières ou environs.

Renseignements: M. Jean Francey, 024/466.24.18.

Adresse: réf. 2901, Voyer du 3e arrondissement, M. Jean Francey, CP 34 - 1860 Aigle.

(2 postes) Cantonnier/ère des routes cantonales au Service des routes, voyer du 6e arrondissement à Yverdon-les-Bains

100%

Mission: entretenir et assurer la viabilité des routes cantonales en fonction des saisons, assurer le service hivernal (horaires irréguliers), entretenir les chaussées et leurs annexes et surveiller le domaine public (cl. 8-10).

Profil: âge minimal 20 ans, formation ou expérience dans le génie civil ou l'entretien des surfaces vertes. Permis de conduire et, pour les étrangers, permis C. Particularité: domicile imposé à Lignerolle et environs (réf. N° 2795) et à Cronay et environs (réf. N° 2796).

Renseignements: M. Jacques Thoeni, tél. 024/ 425 43 22.

Adresse: réf. 2795 ou 2796, Voyer de l'Etat, Champs-Lovats 27, CP 1389 - 1401 Yverdon-les-Bains.

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Adjoint-e A pour le Service de prévoyance et d'aide sociales

100%

Mission: définir, mettre en œuvre et coordonner une politique d'accompagnement socio-éducatif, d'aide financière, d'hébergement, d'emplois protégés et d'aide à la réinsertion pour adultes handicapés et en difficulté. Surveiller et coordonner une large palette d'institutions, d'ateliers protégés et d'organismes spécialisés. Assurer la direction, l'organisation et le fonctionnement de la section chargée de l'aide aux personnes handicapées et aux institutions spécialisées (cl. 29-32).

Profil: titre universitaire et pratique de 8 ans environ dès son obtention. Assume des responsabilités très importantes. Licence universitaire en sciences sociales, diplôme d'une école supérieure de travail social ou titre jugé équivalent. Pratique de 10 ans dans le domaine social ou éducatif. Expérience de management et de relations publiques. Législation sociale cantonale et fédérale. Bonnes connaissances des divers handicaps et des équipements qui leur sont destinés. Bonnes connaissances de l'organisation politique et administrative du territoire vaudois. Aisance dans les contacts, la communication écrite et orale, l'animation de groupes, la gestion des conflits et la négociation.

Renseignements: Mme Françoise Favez, 021/316.52.16, ou Mme Denise Parein.

Adresse: réf. 2903, Service du personnel, BRM, M. Didier Gasser, Caroline 4 - 1014 Lausanne.

Juriste pour le Service de prévoyance et d'aide sociales

50%

Mission: gérer les litiges relatifs aux remboursements de l'Aide sociale vaudoise (ASV) et défendre la position du Service devant le Tribunal administratif (TA). Donner des avis juridiques. Rédiger et avaliser les dénonciations pénales ou préfectorales (cl. 24-28).

Profil: licence en droit. Thèse de licence ou pratique de 3 ans environ dès l'obtention de la licence. Connaissance de l'Ordre judiciaire vaudois et de l'Administration. Connaissance du droit pénal. Aisance rédactionnelle.

Renseignements: Mme Françoise von Urach, 021/316.52.37, ou Mme Denise Parein, 021/316.52.22.

Adresse: réf. 2904, Service de prévoyance et d'aide sociales, Mme Françoise von Urach, BAP - 1014 Lausanne.

Premier/ère secrétaire A (Comptable/assistant-e budget) pour le Service des assurances sociales et de l'hébergement 50%

Mission: au sein d'une équipe dynamique (7 personnes), activités comptables et financières du service sous la supervision de l'adjoint économiste. Dans le cadre de la procédure budgétaire: collaborer à l'élaboration annuelle du budget du service, saisie informatique, suivi en cours d'année et analyse des évolutions; et, dans le cadre de la procédure comptable: saisir et valider des écritures, produire des tableaux de bord, suivre le budget de trésorerie et les paiements des acomptes aux partenaires, motiver les demandes de crédits supplémentaires et les autorisations de dépassement, introduire les données dans le système informatique et procéder à la clôture des comptes. Collaboration avec partenaires externes et internes (cellule financière du département, informaticiens) (cl. 18-20).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 10 ans environ. Effectue de manière indépendante des travaux administratifs spéciaux impliquant des responsabilités particulières et demandant de l'initiative et des connaissances approfondies. Expérience de l'élaboration d'un budget et dans le domaine de la comptabilité (suivi, clôture). Aisance en informatique (programme comptable). Goût pour les chiffres et l'analyse, rigueur.

Renseignements: Mme Marie-Pierre Stalikas, 021/316.51.47.

Adresse: réf. 2926, mention comptable/assistant budget, Service des assurances sociales et de l'hébergement, Mme Marie-Pierre Stalikas, BAP - 1014 Lausanne.

DSE Département de la sécurité et de l'environnement

Employé-e principal-e d'administration au Service de la sécurité civile et militaire 80 à 100%

Mission: assistance et soutien aux utilisateurs. Facilité à s'adapter aux nouveaux logiciels spécifiques (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise des outils micro-informatiques (MS office). Résistance au stress. Lieu de travail: Gollion.

Renseignements: M. Eric Bachmann, 021/316.54.54.

Adresse: réf. 2921, Service de la sécurité civile et militaire, M. Jacques Buchet - 1124 Gollion.

Employé-e principal-e d'administration pour l'Arsenal cantonal de Morges 100%

Mission: secrétariat de direction. Traiter de manière autonome les tâches administratives liées à la direction de l'arsenal et du musée militaire vaudois. Etablir les bulletins de livraisons et les factures de confection du travail à domicile. Prise et rédaction de procès-verbaux (cl. 14-16).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent avec pratique de 6 ans environ. Effectue la majorité de ses travaux de manière indépendante. Maîtrise de Word - Excel. Précision et discrétion, sens de l'initiative, autonomie et esprit d'équipe, goût pour les chiffres. Une bonne connaissance de la langue allemande constitue un avantage.

Renseignements: M. Albert Dutoit, 021/804.85.55.

Adresse: réf. 2922, Arsenal cantonal de Morges, M. Albert Dutoit, Case postale - 1110 Morges 1

Employé-e d'administration pour la Police cantonale à La Blécherette 50%

Mission: saisie et classement des documents produits par les policiers. Diverses tâches de secrétariat. Montage et classement de pièces de dossiers. Extractions de données (cl. 10-12).

Profil: CFC de commerce ou titre jugé équivalent, ou CFC de bureau (formation de 2 ans). Pratique de 5 ans environ. Connaissance de Word et Excel. Aptitude à travailler de façon autonome. Précision et discrétion. Pas

d'inscription au casier judiciaire. Bâtiment situé à l'extérieur de l'agglomération lausannoise avec restaurant d'entreprise et facilités de parking. Locaux récents et bien équipés. Véhicule recommandé (absence de transport public à proximité).

Renseignements: M. Roger Muller, 021/644.81.70.

Adresse: réf. 2905, Police cantonale, Centre de La Blécherette - 1014 Lausanne.

Aide de police auprès de la Police cantonale 100%

Mission: gestion des appels téléphoniques et radiotéléphoniques, gestion électromécanique des tunnels. Travaux de bureau, classement (cl. 7-11).

Profil: effectue des tâches simples de police, seul-e ou sous les ordres d'un-e fonctionnaire de police. Permis de conduire. Pas d'inscription au casier judiciaire. Discrétion. Si possible, connaissances de l'allemand. Age idéal: 25 - 50 ans. Connaissances de base en informatique. Horaires irréguliers. Véhicule recommandé (bâtiment situé à l'extérieur de l'agglomération).

Renseignements: M. A. Deppen, 024/557.70.21.

Adresse: réf. 2923, Police cantonale, M. F. Dupuis, Centre de la Blécherette - 1014 Lausanne.

Laborant-e pour le Laboratoire cantonal, Contrôle des denrées alimentaires 100%

Mission: évaluer les contaminations microbiennes des denrées alimentaires et des eaux, interpréter les résultats en fonction de la législation en vigueur (cl. 10-12).

Profil: CFC de laborantin en biologie ou titre jugé équivalent. Expérience en analyse microbiologique souhaitée. Connaissance des denrées alimentaires bienvenue.

Renseignements: M. Dominique Suter ou M. Charles Charvet, 021/316.43.43.

Adresse: réf. 2906, Laboratoire cantonal, M. Charles Charvet, Ch. des Boveresses 155 - 1066 Epalinges.

OJV Ordre judiciaire vaudois

Assistant-e social-e A ou B pour l'Office du Tuteur général 80%

Mission: prise en charge individuelle de mandats tutélaires d'adultes. Evaluation de situations sociales, familiales, socio-professionnelles et sanitaires complexes; mise en place de dispositifs d'aide.

Profil: assistant-e social-e A: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Pratique de 6 ans environ dès l'obtention du titre. Assistant-e social-e B: diplôme d'assistant social ou titre jugé équivalent. Aptitude à travailler de manière autonome dans un service à mandat. Connaissances approfondies de l'organisation cantonale d'action sociale et des dispositions en matière d'aide sociale. Permis de conduire et véhicule indispensables. Intérêt et rigueur pour la gestion administrative des dossiers tutélaires.

Renseignements: Mme M. Bornicchia, 021/316.66.62, ou M. Christian Becco, 021/316.66.92.

Adresse: réf. 2917, Mme la Tutrice générale, Ch. de Mornex 32 - 1014 Lausanne.

Employé-e d'administration pour le Tribunal d'arrondissement de Lausanne 100%

Mission: en lien avec le greffe des affaires familiales, suivi des dossiers courants (transmission d'actes, fixation de délais, assignations, correspondance). Réponses aux demandes par guichet et téléphone (cl. 10-12).

Profil: Bonne orthographe, rigueur, précision, organisation. Capacité d'adaptation et de travail en équipe.

Renseignements: M. Ph. Dousse, 021/316.69.00.

Adresse: réf. 2924, M. le Premier président du Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Palais de justice de Montbenon - 1014 Lausanne.

Pour plus de précisions sur les conditions d'accès à la fonction indiquée, se référer au catalogue «Fonctions publiques cantonales, classification et définitions». Sauf indication contraire, le lieu de travail est situé à Lausanne.

BRM Bureau du recrutement et de la mobilité Bilan, recrutement, réinsertion, mobilité

Rue Caroline 4 1014 Lausanne Tél. 021/316 29 20 Fax 021/316 29 23

Heures d'ouverture: 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h.

Transformations des locaux au Département de l'économie

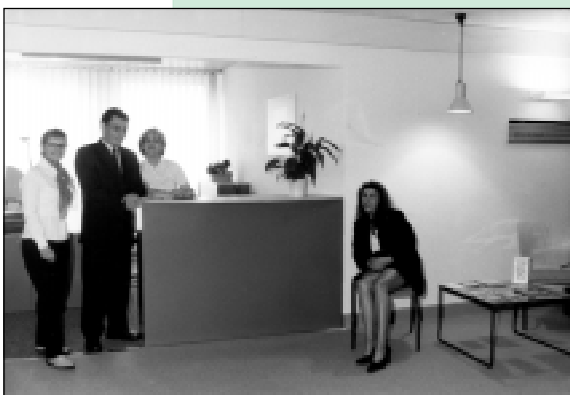
«VITRINE DEPARTEMENTALE»

«L'accueil est la réponse donnée par un organisme à une demande d'information, d'écoute, de service ou d'assistance d'un usager. Il constitue le premier contact, celui qui donne le ton et reflète l'attitude de l'organisme à l'égard du client».

Ces considérations constituent l'introduction du concept global élaboré par le chef de projet de la création d'une «réception départementale», Christophe Médevielle. Elles représentent la volonté de la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, qui a exprimé le souhait d'un accueil unique dans son Département.

La réalisation de ce projet au 1er étage du bâtiment de la rue Caroline repose sur trois axes: la réception et l'accueil proprement dits, la présentation du Département, notamment par la mise à disposition de documents produits par les différents services du DEC, et l'espace de réunion pour des séances de travail avec des visiteurs extérieurs.

Après l'abattage de pans de murs, le remplacement de portes et la pose de nouvelles moquettes, la vitrine du DEC offre dorénavant un espace ouvert aux coloris alliant le bleu turquoise à la teinte «bois naturel». Un environnement reposant et dynamique à la fois.



La nouvelle réception du DEC. De gauche à droite, Nadia Fricker, secrétaire, Christophe Médevielle, concepteur de la réception et chargé de communication au Service de l'emploi, Céline Masiello, secrétaire-réceptionniste, et Carole Schluchter, assistante de direction.



PHOTOS SAPRESS / SERGE BOILEY

Une partie du Service de l'économie et du tourisme rénové. De gauche à droite, François de Coulon, économiste, Béatrice Roduit, secrétaire, Véronique Martrou, économiste ingénieure agronome, et Gérard Moser, adjoint du Chef de service.

Les bureaux de la rue Caroline ont connu cinq mois de travaux parfois délicats.

Couloirs décorés de caisses de déménagement, PC et bureaux remplacés par des pots de peinture, comptables recyclés en déménageurs, juristes délaissant codes et argumentaires pour chiffons et produits de nettoyage, les rénovations et déménagements du Département de l'économie (DEC) sont dorénavant achevés. Avec, en prime, une élégante réception au premier étage du bâtiment et une cafétéria au 2^e étage.

Il n'aura fallu que cinq mois aux architectes, MM. Christian Eicher et Gaston Cordey, aux techniciens, aux maîtres d'œuvre et aux ouvriers, pour venir à bout de la difficile tâche de réaménager et rénover les locaux de l'immeuble déjà existant de la rue Caroline 11. Une rénovation qui a constitué un travail délicat dans la mesure où l'architecte n'a pu laisser vagabonder trop librement son imagination et a dû faire face à plusieurs contraintes. Une entreprise ennuyeuse

dans ces conditions pour des architectes ayant réalisé de nombreux ouvrages nouveaux (dont des hôpitaux et le Centre sportif de l'UNIL/EPFL) et rénové des immeubles historiques (notamment les bâtiments du Viril à Ouchy)? «Non», selon M. Eicher, «il faut aussi savoir se montrer humble et se mettre au service de l'utilisateur».

L'étude de faisabilité – qui a été aussi longue que la période des travaux puisqu'elle a duré six mois – a été basée sur la stratégie de déplacements et d'optimisation des locaux. Le bâtiment de la rue Caroline date en effet des années 1950 et plusieurs problèmes techniques inattendus ont surgi.

La première intervention des architectes – mandatés par le Service des gérances dans le cadre de l'opération DUPLO – a concerné le transfert du Services des forêts au Chalet-à-Gobet, remplacé au premier étage par le Service de l'agriculture. Ce fut ensuite au tour du

Service de l'économie de changer de quartier, tout en accueillant l'Office cantonal de la police du commerce, jusqu'alors installé au BAP.

Il est évident que déménager dans des locaux habités pose plus de problèmes qu'emménager dans un bâtiment vide. C'est ainsi que les collaborateurs du DEC ont su faire preuve de patience – et pour la plupart de bonne humeur – face aux inconvénients générés par cette situation.

Odeurs de peintures, dossiers introuvables, accumulation de fournitures et de meubles de bureaux dans certains locaux, tous ces désagréments ont pourtant vite été oubliés lors de la prise de possession de bureaux fleurant bon le neuf.

Et, tant il est vrai que l'exemple vient d'en haut, les collaborateurs se sont également consolés de leurs menus ennuis, sachant que la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor a campé inconfortablement avec sa secrétaire durant deux semaines dans un bureau improvisé, le temps que le sien soit restauré. – F.Ct

Les nouveaux collaborateurs sont au parfum

Qui fait quoi à l'Etat? Quelles sont les possibilités de formation continue? Quelles seront les incidences de la nouvelle Constitution, de la cyberadministration et d'autres grands projets sur le travail de l'administration? Ils savent désormais tout... du moins dans les grandes lignes. «Ils», ce

sont les plus de 100 nouveaux collaborateurs de l'administration cantonale qui ont assisté, jeudi 28 juin, au CHUV, à la traditionnelle journée d'accueil qui leur est dédiée.

Un programme étoffé leur était proposé. Après le message de bienvenue du Conseil d'Etat transmis par Charles Favre, ils ont pu écouter

une dizaine d'exposés donnant un panorama global des grands projets, mais aussi des structures, missions, rôles et prestations de l'Etat. Les perspectives professionnelles et de formation ont également été abordées. Sans oublier la projection de la vidéo des «7 fonctionnaires», connue des collaborateurs plus anciens. — JC

Récréations mises à profit

En milieu de journée, les portes du CHUV se sont ouvertes à une visite organisée offerte aux nouveaux collaborateurs. Et si d'aucun avait encore soif d'informations, des panneaux et des documents présentant chaque département étaient à disposition durant les pauses.

Des pauses par ailleurs utiles pour créer des contacts. «C'est appréciable de retrouver des têtes déjà aperçues et de pouvoir faire mieux connaissance», lancent Bertrand Fahrni, au Service de l'économie et du tourisme depuis octobre 2000, et Thierry Merle, au Service de l'aménagement du territoire depuis octobre 2000. Et ce dernier de poursuivre: «après 10 ans dans l'administration jurassienne, j'ai une bonne idée du fonctionnement de l'administration en général. Mais cette journée m'a permis de mieux découvrir des spécificités vaudois telles EtaCom ou les travaux de la Constituante.»



PHOTOS JC

Les «bleus» ont eu droit à une dizaine d'exposés entre lesquels ils ont pu nouer des contacts.



GRAND CONSEIL

La salle Perregaux ne résonne plus des débats du Grand Conseil

Juste une larme! L'appétitif servi mercredi 4 juillet sur l'Esplanade du Château avait de quoi générer quelque émotion. Le Grand Conseil, à l'issue de sa séance hebdomadaire, faisait ses adieux à la salle historique du bâtiment Perregaux dont les murs ont résonné de ses débats depuis près de 2 siècles. Si l'on hésite sur la date exacte de la première séance tenue dans ce monument historique, on sait, comme l'a rappelé le député Maurice Meylan, que l'architecte Alexandre Perregaux en rendit les plans le 29 avril 1803. La construction débuta le 6 mai et le bâtiment fut ouvert en 1804, avant les finitions, dont la pause de la cloche en 1805 et le choix de la couleur

verte du mobilier la même année. L'âge de l'hémicycle explique l'importance des travaux de rajeunissement prévus dès cet automne. Façades, charpente et toiture seront rénovés pour un crédit de 3,3 millions de francs voté en 1999, 300'000 francs de moins que la somme votée pour l'aménage-

ment de l'aula du Palais de Rumine où le Grand Conseil bénéficiera d'un système de vote électronique et d'installations techniques adaptées à ses besoins. Cependant, pour les députés, ce n'est peut-être qu'un au revoir car l'affectation future du bâtiment Perregaux n'est pas encore arrêtée. — JC



PHOTOS JOEL CHRISTIN

Douze présidents du Grand Conseil réunis.

Le départ a eu lieu comme il se doit, en fanfare.





Les décisions de la quinzaine

Dans cette rubrique sont présentées sous forme succincte les décisions prises par le Conseil d'Etat au cours de la quinzaine écoulée. Elles sont classées par département. Les objets dépendant de la présidence ou relevant des compétences de plusieurs départements sont placés en tête. Les références en italique au bas de chaque résumé indiquent où s'adresser pour obtenir des informations plus complètes.

DEC

Département de l'économie

Force obligatoire des Règles et usages locatifs du Canton de Vaud

Le Conseil d'Etat a adopté un arrêté déclarant la force obligatoire aux Règles et usages locatifs du Canton de Vaud (RULV) et le fera parvenir à la Confédération pour approbation. En 1998, les représentants des locataires et des bailleurs, qui constituent la commission paritaire en matière de droit de bail, avaient adopté le nouveau texte des Dispositions paritaires romandes et des RULV. Après consultation et rejet de trois oppositions faute de représentativité de leur auteur, l'Exécutif vaudois a ainsi accepté la force obligatoire de ce document.

Yves Martin, chef ad intérim du Service du logement, 021/ 316 63 79

Création d'un groupe chargé d'étudier l'évolution du réseau des offices de poste

Suite à une rencontre d'une délégation du Conseil d'Etat avec des représentants de La Poste, il avait été décidé de créer un groupe de travail commun, afin d'étudier l'évolution possible du réseau des offices de poste dans le canton et de rechercher des solutions originales permettant, partout où cela est possible, de maintenir la présence d'un office de poste. Le Gouvernement vaudois a accepté la constitution de ce groupe qui comprend des représentants de l'Etat, des communes et de La Poste. La présidence en a été confiée à M. François de Coulon, économiste au Service de l'économie et du tourisme du Département de l'économie.

Vincent Hort, secrétaire général, 021/ 316 60 05

Soutien aux modalités de gestion relatives aux ETS pour les Rmistes de 50 ans et plus

Dans une interpellation, le député Michel Brun s'inquiète des conséquences inhérentes aux modalités de gestion introduites par le Service de

l'emploi, relatives à la décision de la Table ronde intitulée «emploi temporaire subventionné (ETS) en faveur des bénéficiaires du RMR de 50 ans et plus». Il réagit plus spécialement au fait que ces mesures ne concernent que les trois premiers mois d'inscription au RMR. En réponse à ce député ainsi qu'à une lettre de l'Association de défense des chômeurs (ADC), le Conseil d'Etat rappelle sa décision du 26 mars 2001, par laquelle il entérine ces modalités de gestion, décision par ailleurs confirmée par le groupe Appui de la Table ronde. En outre, il précise que l'application de ces dernières se justifie par la nécessité de réaliser des cibles d'économies fixées par la Table ronde et d'optimiser l'efficacité de la mesure en terme de réinsertion professionnelle.

Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021/ 316 61 01

Cassettes-vidéo: protection des mineurs intégrée à la révision de la loi sur la police du commerce

Dans une résolution, le député Jérôme Christen a demandé qu'une circulaire soit adressée à tous les exploitants de magasins vidéo pour les rendre attentifs au problème de la location et de la vente de cassettes à caractère violent ou pornographique et de leur impact psychologique sur les enfants et les adolescents. Le Conseil d'Etat répond qu'il n'entend pas prendre de mesure d'urgence mais que cette demande sera intégrée au projet de révision de la loi du 18 novembre 1935 sur la police du commerce, en collaboration avec le Département de la formation et de la jeunesse, plus précisément avec la Commission cantonale de contrôle des films.

Philippe Sordet, chef du Service de l'économie et du tourisme, 021/ 316 63 99, Sandra Bucher, juriste à l'Office cantonal de la Police du commerce, 021/ 316 46 13

Production et contrôle de la vendange: le «plafond limite de classement» est supprimé

Ayant fait l'objet d'un recours déposé par des encaveurs indépendants et suite à l'arrêt du Tribunal administratif, le système de «plafond limite de classement» (PLC) a été supprimé. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a décidé de réintroduire la fixation annuelle des quotas de production en une seule fois au printemps. Ces quotas pourront être différenciés selon les régions et les appellations.

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021/ 316 60 10, Dominique Favre, chef de l'Office de la viticulture, 021/ 803 08 33

Caisse d'assurance du bétail: arrêté ordonnant la perception des contributions

Le Conseil d'Etat a adopté l'arrêté ordonnant la perception, en 2001, des contributions à la Caisse d'assurance du bétail pour les animaux des espèces équine, bovine, ovine, caprine et porcine. Le montant des contributions par animal reste inchangé par rapport à 2000. Les comptes et le bilan de l'exercice 2000 de la Caisse ont également été adoptés.

Pierre-Alain de Meuron, vétérinaire cantonal, 021/ 316 38 78

DFJ

Département de la formation et de la jeunesse

Abrogation du règlement sur les délais d'immatriculation à l'Université de Lausanne

Le 1er septembre 2000 est entrée en vigueur la loi du 20 juin 2000 modifiant celle du 6 décembre 1977 sur l'Université de Lausanne (abrogation de l'ancien chapitre VI consacré aux étudiants et le remplacement de celui-ci par un chapitre VI bis traitant des étudiants et auditeurs). Par la suite, les articles du règlement général du 9 mars 1994 de l'Université de Lausanne (RGUL) sur les étudiants ont été eux aussi revus. L'article 106 donne dorénavant compétence au Rectorat d'arrêter les différents délais impartis aux étudiants, notamment pour s'immatriculer à l'Université. Il convient donc d'abroger le règlement du Conseil d'Etat du 8 octobre 1997 sur les délais d'immatriculation à l'Université de Lausanne.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/ 316 35 00

Nomination des directeurs des établissements primaires et secondaires de Grandson, Genolier et Gland

Le Conseil d'Etat a nommé M. Michel Beaud, actuel directeur de l'établissement du Vallon du Nozon, à la tête de l'établissement de Grandson. L'établissement de Genolier sera pour sa part dirigé par M. Claude Vetterli, actuellement responsable des ressources humaines de la Deutsche Bank à Genève. Il remplacera M. Claude Jaccard, promu directeur général adjoint à la Direction générale de l'enseignement obligatoire. M. Jean Delacrétaz, actuel directeur de l'établissement du Pays-d'Enhaut a été nommé à la tête de l'établissement de Gland. Ce dernier succède à Mme Josie Clerc, promue directrice du gymnase de Nyon en novembre 2000.

Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire, 021/ 316 31 59

Fondation du balcon du Jura

Le Conseil d'Etat a adopté un exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit de 750'000 francs à la «Fondation du Balcon du Jura pour l'encadrement de l'Ecole des métiers de Sainte-Croix» en vue de la construction de logements pour étudiants. Pionnière en matière d'informaticque et de médiatique, victime de son succès et excentrée, l'Ecole technique se doit d'assurer l'encadrement de jeunes étudiants. Le coût de construction pour 39 chambres est évalué à 3'105'000 francs.

Fabien Loi Zedda, secrétaire général, 021/ 316 30 04

Réforme du statut du corps intermédiaire de l'Université de Lausanne

Dans une motion déposée au Grand Conseil le 8 mars 2000, le député Francis Thévoz met en évidence un certain nombre d'insuffisances relatives aux conditions d'engagement et à la reconnaissance du travail effectué par le corps intermédiaire de l'Université. Il demande que des dispo-

sitions soient prises afin d'améliorer le statut de cette catégorie d'enseignants. Dans son rapport intermédiaire le Conseil d'Etat, tout en rappelant les améliorations déjà introduites, confirme la nécessité d'une modification en profondeur du statut de ce corps, laquelle trouvera réponse dans le cadre de la révision légale prévue par la convention d'objectifs liant l'Etat à l'Université.

Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires, 021/316 35 01

Procédure de nomination des professeurs de la Haute école pédagogique

Le Conseil d'Etat a répondu à une interpellation du député Josef Zisyadis sur la procédure de nomination des professeurs de la Haute école pédagogique. Cette interpellation, reprenant nombre de questions déjà présentes dans l'interpellation du député Dominique Kohli au sujet de la HEP, a incité le Conseil d'Etat à préciser une nouvelle fois les réponses apportées au député Kohli, en particulier concernant l'étendue des garanties et la validité juridique de la charte de transfert signée dans le cadre de la mise en oeuvre de la HEP. Le Conseil d'Etat souligne également, dans sa réponse, le respect des procédures et les garanties offertes dans le cadre de la mise en place de la Direction générale de l'enseignement obligatoire.

Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021/316 34 00;

Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire, 021/316 32 32

Règlement de la Haute Ecole Pédagogique (HEP)

Le Conseil d'Etat a adopté le règlement de la Haute école pédagogique entrant en vigueur au 1er août 2001. Ce règlement tient compte des résultats d'une large consultation, en particulier en ce qui concerne la délégation de compétences aux responsables de section et au conseil des formateurs. Il précise aussi les conditions d'évaluation des étudiants pour les différents modules composant la formation. Les aspects relatifs à la formation continue des enseignants y sont également développés.

Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021/316 34 00

DSAS

Département de la santé et de l'action sociale

Avenir des Hospices cantonaux

Le député Pascal Broulis a déposé un postulat portant notamment sur le statut des Hospices à l'avenir, le contrat de prestations et le mode de gestion financière. Le Conseil d'Etat rappelle dans sa réponse les circonstances dans lesquelles ont été adoptés les contrats de prestations, informe sur les mesures prises pour améliorer la situation et sur la révision de la loi Hospices en préparation, qui prévoit qu'ils se concentreront sur leurs missions universitaires avec un statut d'institution de droit public.

Marc Weber, Service de la santé publique, 021/316 42 24

Création d'une institution pour gérer l'informatique des hôpitaux

Le Conseil d'Etat met en consultation un projet de loi concernant la création d'une institution de droit public chargée de gérer l'informatique des hôpitaux privés reconnus d'intérêt public. Cette institution prendra la succession de l'actuelle Association d'informatique des établissements sanitaires vaudois (ADIES) constituée par les hôpitaux en 1985 avec la collaboration de l'Etat.

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique, 021/316 42 41

DSE

Département de la sécurité et de l'environnement

Moyens de la police face à l'extrémisme politique: suffisants, selon le Conseil d'Etat

Dans une interpellation urgente, le député Xavier Koeb s'inquiétait de la présence de l'extrême droite dans le canton et se demandait si les moyens de la police cantonale étaient suffisants. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat fait un point de situation dont il ressort que l'extrémisme politique, qu'il soit de droite ou d'autre inspiration, ne constitue actuellement pas une menace particulière pour le canton, la situation étant sous contrôle grâce notamment à la collaboration entre la Confédération et les cantons. Quant aux moyens dont dispose la police cantonale, le Conseil d'Etat considère qu'ils sont suffisants dans la situation actuelle.

Francis Vuilleumier, police cantonale, 021/644 80 20

Collaboration des pêcheurs et des chasseurs avec la Police cantonale

Le député Forel a interpellé le Conseil d'Etat au sujet d'une circulaire que la police cantonale joint aux permis de pêche et de chasse. Cette circulaire demande aux détenteurs de ces permis d'aider la police dans sa lutte contre les cambrioleurs. Le député Forel juge cette circulaire «raciste et discriminatoire» car elle fait allusion aux ressortissants des pays de l'Est. Le Conseil d'Etat lui répond qu'il ne s'agit pas de discrimination mais de constatations basées sur des faits. Cette démarche, ajoute-t-il, vise à assurer la sécurité des citoyens.

Francis Vuilleumier, remplaçant du Commandant de la police cantonale, 021/644 80 20

Risques d'inondation dans la plaine de l'Orbe: pas d'intervention locale sans vue globale

Dans sa réponse à l'interpellation déposée par le député Jean-Pierre Grin concernant des mesures urgentes pour éviter l'inondation de certains terrains dans la plaine de l'Orbe, le Conseil d'Etat rappelle le crédit de 2 millions de francs accordé par le GC pour lancer une étude globale de la plaine de l'Orbe qui s'affaisse régulièrement. Toute intervention locale risquant de reporter le problème plus en aval ou en amont, aucun travaux importants ne seront entrepris dans l'intervalle. Il sera par contre procédé à l'entretien habituel et à un reprofilage du lit majeur du canal.

François Matthey, adjoint au Service des eaux, sols et assainissement (SESA), 021/316 75 09

Crues répétées du ruisseau de l'Arbogne: mesures de contrôle des débits encouragées

Dans une interpellation, le député Edouard Jacquemet demande au Conseil d'Etat d'intervenir auprès du canton de Fribourg afin que soient prises des mesures évitant les crues répétées du ruisseau de l'Arbogne. Le Conseil d'Etat encouragera les mesures de contrôle des débits effectuées sur sol fribourgeois comme vaudois. Pour le surplus, il s'en tiendra au concept directeur de gestion des eaux de la Basse Broye accepté par les deux Conseils d'Etat en 1991 et qui prévoit une dérivation partielle de l'Arbogne vers la Broye.

François Matthey, adjoint au Service des eaux, sols et assainissement (SESA), 021/316 75 09

DFIN

Département des finances

Consultation fédérale sur la révision totale de la loi sur les douanes: réserve sur le contrôle des frontières

Le Conseil fédéral a opté pour une révision totale de la loi sur les douanes qui date de 1925. Le projet mis en consultation harmonise les dispositions fédérales sur les douanes avec les législations internationales et européennes. Le Conseil d'Etat accueille favorablement ce texte sous réserve du domaine relevant de la police de frontière. La répartition des tâches entre le Contrôle de police frontière des personnes et les compétences liées au Corps des gardes-frontière devra être précisée. Enfin, le Conseil d'Etat relève que le projet ne permet pas d'évaluer les conséquences financières et organisationnelles pour les cantons.

Isabelle Salomé, Secrétaire générale du Département des finances, 021/316 20 05

Crissier: vente d'un terrain de l'Etat de Vaud

Le Canton vend, pour 1,1 million de francs, un terrain de 4888 m², sis à Crissier, à 7 communes de l'Ouest lausannois réunies en société simple. Cette vente permet de réaliser un objectif prévu par le plan directeur de la commune de Crissier, soit la régionalisation de la protection civile, des services du feu et de la police.

Jean-Pierre Pilet, Chef section, adjoint au Service des gérances et des achats, 021/316 74 72

DIRE

Département des institutions et des relations extérieures

Discrimination raciale, oui à la Convention

Le Conseil d'Etat s'est prononcé en faveur de la ratification par la Suisse de l'article 14 de la Convention internationale de 1965 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Cet article renforce la reconnaissance des droits de la personne. Il permet aux personnes ou groupes de personnes qui ont épuisé les voies de droit au niveau national de porter leur affaire devant le comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) en lui adressant une communication pour violation de la Convention.

Me Christine Maurer, SJIC, 021/316 45 40

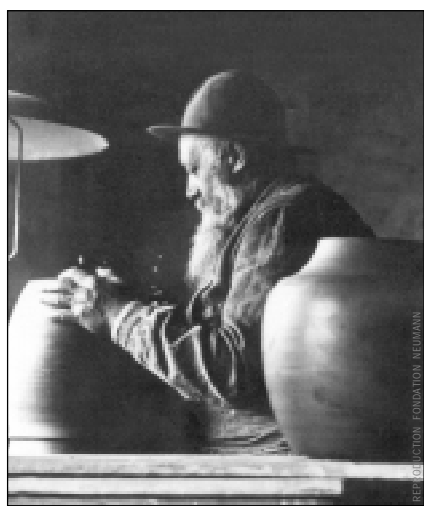
Porcelaine d'hier et d'aujourd'hui à voir et à toucher dans trois musées de la Côte

Une balade entre Gingins, Prangins et Nyon pour mieux découvrir l'art et l'histoire de la céramique à travers diverses expositions, ateliers pour enfants et visites guidées organisés dans le cadre de la Triennale de la porcelaine de Nyon.

Autrefois confinée à la participation d'un cercle confidentiel de spécialistes et d'amateurs éclairés venus des quatre coins du globe, la Triennale internationale de la porcelaine contemporaine de Nyon a choisi cette année d'aller au-devant du public. Les organisateurs ont donc profité des actuels travaux de rénovation du château de Nyon, où se tient habituellement la manifestation, pour s'éclater. La Fondation Neumann à Gingins, le Musée romain de Nyon et le Musée national suisse à Prangins se retrouvent ainsi le temps d'un été les protagonistes complices de cette 6e Triennale.

Poisson d'Or australien

Sur les quelque 200 candidats en provenance de 40 pays qui se sont inscrits au concours, seuls 19 artistes représentant 11 nations ont passé le cap des sélections. Parmi eux, Andrea Barker, céramiste australien à qui le jury a décerné le 30 juin dernier le premier prix soit le *Poisson d'Or* – clin d'œil à la célèbre marque de porce-



Alexandre Delaherche, l'un des céramistes les plus réputés de l'Art Nouveau français.

laine ancienne de Nyon. Ses œuvres, ainsi que celles des autres participants, sont exposées au Château de Prangins qui abrite jusqu'à fin septembre La Triennale. La variété des œuvres présentées prouve la richesse d'expression de la céramique contemporaine: récipients, sculptures et figures, parfois moulés, autrefois tournés ou modelés ou encore travaillés dans la masse.

De son côté, la Fondation Neumann, à Gingins, organise pour la première fois en Suisse une exposition de plus de 150 pièces de l'un des chefs de file des céramistes art nouveau de France, Auguste Delaherche. Des photographies montrant l'artiste au travail porte un éclairage passionnant sur les diverses étapes de la création. Quant au Musée romain de Nyon, il a invité l'artiste catalan Claudi Casanovas à lancer le dialogue entre ses propres œuvres et des pièces de la collection du musée. Afin d'intéresser le plus grand nombre, des conférences, des ateliers pour enfants, des visites guidées ainsi que des visites en compagnie de céramistes sont proposés au sein des trois musées. – AG

Triennale internationale de la porcelaine contemporaine de Nyon: Musée national suisse Château de Prangins; du 1er juillet au 30 septembre, de 10h à 17h. Lundi fermé. Ateliers pour les 5-8 ans le mardi, de 14h à 16h30, sauf les 17 juillet et 14 août. Stage pour les 9-12 ans les jeudis et vendredis de 10h30 à 16h30, sauf les 19 et 20 juillet et les 16 et 17 août. Réservation: 022/994 88 90. Visite guidée chaque dimanche, de 14h30 à 16h; visites animées par un céramiste les samedis 21 juillet, 18 août et 8 septembre, à 11h.

Auguste Delaherche (1857-1940), rêve d'argile - secret d'émail: Fondation Neumann, Gingins; du 28 juin au 16 septembre, de 14h à 17h du mardi au vendredi et de 10h30 à 17h le week-end. Visites commentées par un céramiste les samedis 21 juillet, 18 août et 8 septembre, à 14h. **Céramique contemporaine et vestiges antiques - Claudi Casanovas:** Musée romain de Nyon; du 30 juin au 30 octobre, de 10 à 12h et de 14 à 18h. Lundi fermé. Visites animées par un céramiste les samedis 21 juillet, 18 août et 8 sept. à 16h.

Spectacle

Esplanade de la cathédrale, Lausanne. *Voyage en Grèce.* Contes helléniques et musique grecque avec l'orchestre «Skaros». Mercredi 25 juillet, à 17h, 18h et 20h.

Expositions

Cabinet des Estampes, Vevey. *Picasso.* La suite des «347»: gravures de la collection Jean Planque. Jusqu'au 9 septembre.

CHUV, hall principal. *Collection Eté 01.* Exposition des collections d'art des Hospices et du CHUV, soit 196 œuvres offertes par des artistes. Jusqu'au 30 août.

Espace Arlaud, Lausanne. *Arts de vivre Vaud 2000.* Enquête photographique vaudoise par 16 artistes. Jusqu'au 22 juillet.

Fondation de l'Hermitage, Lausanne. *Picasso, Klee, Dubuffet...* *Collection Jean Planque.* Jusqu'au 26 août.

Fondation Claude Verdan-Musée de la main, Lausanne. *Art et médecine en Afrique.* Jusqu'au 16 septembre.

Musée historique, Lausanne. *Regards sur la ville, 1900-1939.* Quelque 550 photos ou images de Lausanne. Jusqu'au 19 août.

Musée de l'Art brut, Lausanne. *Johann Hauser.* Jusqu'au 30 septembre.

Musée de design et d'arts appliqués contemporains, Lausanne. *L'opéra au mu.dac.* Décors et costumes des représentations de *Lucio Silla* de W.A Mozart, créées pour l'Opéra de Lausanne en février 2001. Jusqu'au 12 août.

Musée romain de Lausanne-Vidy. *VRAC, l'archéologie en 83 trouvailles.* Du crâne de cerf à la pièce de monnaie, 83 objets mis en scène par 83 archéologues. Jusqu'au 31 janvier 2002.

Découverte

Les mardis étoilés, Lausanne. A la découverte des étoiles grâce aux télescopes de l'Observatoire de Lausanne et aux conseils de moniteurs. Tous les mardis du mois de juillet, de 21h à 23h30. Ch. des Grandes-Roches 8. Annulé en cas de pluie.

Lausanne au temps de palmiers. Des fossiles dans des vitrines et autres endroits de la ville. Voir Gazette n° 87. Jusqu'au 25 août.

Musique

Sérénade du Sinfonietta de Lausanne. Rossini, Bizet, Verdi, dans l'amphithéâtre du parc Mont-Repos. Lundi 16 juillet, à 21h. En cas de pluie: casino de Montbenon.